



NOUVELLE REVUE
THÉOLOGIQUE

73 N° 7 1951

La béatification de Pie X

Émile BERGH (s.j.)

p. 673 - 680

<https://www.nrt.be/en/articles/la-beatification-de-pie-x-2646>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

LA BEATIFICATION DE PIE X

Le 20 août 1914 à 1 h. 15 du matin, Pie X, âgé de 79 ans et 2 mois, s'éteignit après une très courte maladie. Les dernières paroles qu'il prononça, dans la journée du 19 avaient été : « Je m'abandonne complètement (1) ».

Le charisme de rayonnement spirituel qui se dégageait de sa personne, sa bonté, son humilité surtout, sa piété eucharistique le faisaient déjà considérer comme un grand ami de Dieu.

Les premiers témoignages officiels de l'excellence de ses vertus se placent dès le moment des obsèques. Le parchemin déposé dans le cercueil lui reconnaissait : « une vie parfaitement conforme à la sainteté de sa charge apostolique ; sur toutes ses autres vertus, l'emportèrent une modestie qui provoquait l'admiration, une charité qui gagnait tous les cœurs (2) ».

Dans l'oraison funèbre, prononcée le 30 août, dernier jour des obsèques, Mgr Pacifico Masella, secrétaire aux lettres latines, parla des louanges « que méritait sa sainteté consommée », et aurait voulu mettre en pleine lumière « la physionomie du très saint Pontife (3) ».

En 1923-1924, le postulateur de la cause, Dom Benoît Pierami, O.S.B., abbé vallombrosin de Sainte-Praxède, obtenait l'ouverture du procès informatif en quatre diocèses : Rome, Trévise où Giuseppe Sarto avait été vicaire à Tombolo, curé à Salzano, chancelier à l'évêché et directeur spirituel au séminaire ; à Mantoue, dont il avait été l'évêque de 1884 à 1893 ; à Venise, dont il fut le patriarche de 1893 (4) au 4 août 1903. Environ deux cents témoins « de visu » furent interrogés au cours de ces procès diocésains, qui s'achevèrent en 1930 (5).

(1) Cardinal Merry del Val, *Pie X, Impressions et souvenirs*, Saint-Maurice, 1951, p. 113.

(2) *A.A.S.*, VI, 1914, p. 431.

(3) *Ibid.*, p. 438.

(4) Nommé à ce poste par Léon XIII le 15 juin 1893, le cardinal Sarto se heurta à la mauvaise volonté du ministère italien retardant l'exsequatur. Il ne prit possession du siège patriarcal que le 24 novembre 1894.

(5) Nous empruntons plusieurs détails sur les étapes de cette cause de béatification à l'article publié dans la *Revue du Clergé Africain*, 1951, p. 214-217, par Dom Benoît Becker, O.S.B.

Le 12 février 1943, S.S. Pie XII signait la Commission d'introduction de la cause en cours de Rome. Ce document établit une comparaison entre les vertus qui avaient fait de saint Pierre le fondement de l'Église et son suprême Pasteur et celles de Pie X : humilité et défiance de soi, foi admirable et charité fervente (6).

Les procès apostoliques furent aussitôt commencés ; mais déjà le nombre des témoins « de visu » avait diminué, on se l'explique aisément à trente ans de distance du décès. Cependant, 89 de ces témoins furent encore interrogés.

En 1949, le Pape accorda dispense du canon 2101, qui réclame un délai de 50 ans, avant que ne soit commencée la discussion sur l'héroïcité des vertus. Le 29 novembre 1949, la première Congrégation anté-préparatoire avait lieu : « Dans cette Congrégation, nous dira le décret du 3 septembre 1950 sur l'héroïcité des vertus, il se fit que l'on ne put, par les seuls documents dont on disposait, écarter toutes les difficultés qui se trouvent nécessairement dans une cause de ce genre. A première vue, elles apparaissaient graves et semblaient jeter une ombre sur les vertus du Serviteur de Dieu, surtout sur sa prudence et sa charité. Aussi la S. Congrégation chargea-t-elle sa Section historique de rechercher de toute part, avec la plus grande diligence, les documents nécessaires à faire la pleine lumière. De cette mission, la Section historique s'acquitta parfaitement et avec succès. Toutes les difficultés, par l'examen des documents (officiels et privés, nous dit Dom Becker, *l.c.*, p. 216) furent complètement écartées, les ombres tout à fait dissipées, de manière que les vertus du Serviteur de Dieu brillent maintenant en pleine lumière (7) ». Le 18 juillet 1950 se tint la Congrégation préparatoire, le 9 août la Congrégation générale.

Le décret sur l'héroïcité des vertus du 3 septembre 1950 souligne l'esprit de détachement et surtout la profonde humilité de Pie X. « Sur ce fondement solide de l'humilité, il était normal qu'aucune autre vertu ne manquât ; les domina toutes sa charité envers Dieu et les hommes, ses égaux ou ses inférieurs (8) ».

L'héroïcité des vertus une fois proclamée, reste, avant la béatification, la reconnaissance officielle des miracles. Il en faut deux au moins ; dans le cas présent, le postulateur actuel, Dom Alberto Parenti, O.S.B., de Vallombreuse, aurait pu proposer à l'examen des médecins-experts une vingtaine de guérisons extraordinaires. Le décret du 11 février 1951 en rapporte deux dont les bénéficiaires furent des religieuses. La Sœur visitandine française Marie Françoise Deperras, âgée de 69 ans, fut guérie le 7 décembre 1928 d'un sarcome

(6) *A.A.S.*, XXXV, 1943, p. 155.

(7) *A.A.S.*, XXXXII, 1950, p. 898-899. Dans son panégyrique du 3 juin, S.S. Pie XII exaltera à ce propos en Pie X l'union de la prudence surnaturelle à la force (*La Documentation catholique*, 1951, col. 709).

(8) *Ibid.*, p. 897.

au fémur gauche avec métastase à la région iliaque correspondante. Les médecins avaient jugé le cas inopérable. La Sœur Bénédictina, clarisse italienne, fut complètement guérie pendant son sommeil, dans la nuit du 26 au 27 février 1938 au cours d'une neuvaine à Pie X, d'une énorme tumeur abdominale, dont elle avait commencé à souffrir en septembre 1936. Elle reprit immédiatement ses fonctions de portière. Un examen médical de 1950 constate le parfait état de santé de la miraculée (9).

Le dimanche de la Laetare, 4 mars 1951, le Souverain Pontife prononçait que l'on pouvait procéder « tuto » à la béatification solennelle du Vénérable Pape Pie X. Une fois encore le décret donné à cette occasion déclare, après avoir parlé de ses autres vertus : « Cependant ce qu'avant tout même ses adversaires ont admiré, c'est son humilité chrétienne. Cette vertu a nourri sa réputation de sainteté dans l'univers, elle a rendu son sépulcré glorieux et le rendra encore tel bientôt (10) ».

Depuis la première reconnaissance de la dépouille mortelle de Pie X en juillet 1945, son corps avait été transporté des cryptes vaticanes à la Chapelle de la Présentation dans la Basilique. Le 28 mai 1951, dans la soirée, eut lieu une nouvelle reconnaissance du corps. Y assistait entre autres un Frère de Saint Jean de Dieu, qui avait soigné Pie X dans sa dernière maladie. Dans la salle des Archives du Chapitre de Saint-Pierre, après vérification des sceaux de la première reconnaissance, on ouvrit le cercueil de cyprès. Le corps apparut en bon état de conservation, presque comme il était en 1945. Le lendemain, on le revêtit de nouveaux ornements pontificaux et on le déposa dans un grand reliquaire artistique, en bronze doré, dont les parois latérales et le couvercle sont en verre. C'est de la sorte que le corps devait être exposé à la vénération des fidèles le 3 juin et pendant le triduum qui suivit, avant d'être définitivement conservé dans les cryptes vaticanes à l'autel du Christ-Roi (11).

Le 3 juin, dimanche dans l'octave du Sacré-Cœur, avait été choisi pour la béatification. C'était le jour anniversaire du baptême de Giuseppe Sarto, né le 2 juin 1835. Les cérémonies de béatification comportent généralement une double fonction : le matin, la lecture du bref ; dans la soirée, la venue du Souverain Pontife à Saint-Pierre pour la vénération des reliques du nouveau Bienheureux.

A 10 heures, une foule énorme avait envahi la basilique vaticane. Des pèlerins des diocèses de Venise, Trévise, Padoue, Mantoue, et beaucoup d'autres venus de France, d'Espagne, d'Allemagne, d'Autriche, du Portugal, de Suisse, d'Angleterre, de Belgique, d'Irlande et de Hollande ; des États-Unis, du Mexique, du Canada, de divers états

(9) *A.A.S.*, XXXXIII, 1951, p. 138-140.

(10) *A.A.S.*, XXXXIII, 1951, p. 223-225.

(11) *L'Osservatore Romano*, 30 Maggio, 4-5 Giugno 1951.

de l'Amérique latine, ainsi que d'Asie, d'Afrique et d'Australie sont là, s'unissant à la foule des Romains, dont beaucoup se souviennent encore des traits majestueux et sereins de Pie X. Dix-neuf cardinaux sont présents. Le postulateur de la cause, Dom Alberto Parenti, demande au cardinal Micara, pro-préfet de la S. Congrégation des Rites, la faculté de faire lire le bref. Le postulateur est renvoyé à l'archiprêtre de la Basilique, le cardinal Tedeschini, qui donne son assentiment : *legatur*. Le bref *Quoniam Christus dilexit Ecclesiam* est lu alors, au milieu de la plus vive attention de la foule, par Mgr Ferdinando Prosperini, secrétaire du Chapitre vatican. Le document avait été signé par le Souverain Pontife lui-même.

Après avoir rappelé cette charité du Christ pour son Eglise qui suscite en elle de nouveaux saints à toutes les époques, le Pape poursuit :

« Mais il a plu à la très douce clémence de Dieu d'accorder aujourd'hui au Vicaire du Christ sur terre, une grâce qui n'a été donnée à aucun de Nos prédécesseurs depuis plus de deux siècles, depuis 1712, date de la canonisation de S. Pie V par Clément XI : c'est la grâce d'inscrire au nombre des Bienheureux un Souverain Pontife, un Pontife que Nous avons Nous-même connu, dont Nous avons admiré de près les vertus insignes, auquel Nous avons consacré Nos travaux dans les sentiments d'un dévouement empressé et respectueux : ce Pontife, c'est Pie, le dixième du nom ».

Le bref pontifical raconte alors en détail, avec de minutieuses indications chronologiques, les diverses étapes de la vie du nouveau Bienheureux :

Naissance : 2 juin 1835.

Baptême : 3 juin 1835.

Confirmation : 1^{er} septembre 1845.

Première communion : 6 avril 1847.

Prise de la soutane : septembre 1850.

Entrée au séminaire de Padoue : novembre 1850.

Ordination sacerdotale : 18 septembre 1858.

Vicaire à Tombolo : novembre 1858.

Curé à Salzano : 1866-1875.

Directeur spirituel au séminaire et chancelier de l'évêché à Trévise : 1875-1884.

Consacré évêque de Mantoue : 16 novembre 1884.

Créé cardinal : 12 juin 1893.

Nommé archevêque de Venise : 15 juin 1893.

Prise de possession du siège : 24 novembre 1894.

Elu pape : 4 août 1903.

Maladie : 15 août 1914.

Derniers sacrements : 19 août 1914.

Mort : 20 août 1914.

Pour chaque étape de cette carrière, le bref relève l'esprit apostolique du nouveau Bienheureux, très spécialement son souci de la formation du clergé, son amour des petits, son détachement des biens de la terre, sa vigueur à défendre les droits de l'Église. Le programme qu'il se fixa au début de son pontificat devait en être l'évidente caractéristique : *Instaurare omnia in Christo*. En quelques phrases très denses sont évoqués tous les aspects des onze ans de Pontificat. Nous ne nous y étendrons pas ici, parce que nous les retrouverons dans un instant développés au cours du panégyrique prononcé par Sa Sainteté Pie XII dans la soirée.

Le bref passe ensuite à la réputation de sainteté se traduisant notamment par la confiance mise très vite en l'intercession de Pie X. Les demandes d'examen de la cause affluèrent bientôt, en même temps que des faveurs célestes parurent confirmer cette réputation de sainteté, qui allait croissant.

Le bref indique ensuite les divers stades de la procédure, rappelés ci-dessus, pour s'achever par le texte même de la béatification :

« C'est pourquoi, accédant aux vœux de toute l'Église catholique, par ces Lettres et de notre Autorité apostolique, Nous permettons que le Vénérable Serviteur de Dieu, Pie X, soit appelé dorénavant du nom de Bienheureux; que son corps et ses reliques soient proposés à la vénération publique des fidèles — sans pouvoir cependant être portés dans des supplications solennelles — que les images du Bienheureux soient ornées de rayons.

» En outre, de Notre autorité, Nous accordons que chaque année soit récité en son honneur l'Office du Commun d'un Souverain Pontife, avec les leçons propres approuvées par Nous et que soit célébrée la messe du même nom avec oraison propre approuvée, selon les rubriques du Missel et du Bréviaire romain. » Cet office et cette messe toutefois sont accordés aux seuls diocèses de Trévise, de Mantoue, de Venise et de Rome.

A la lecture du bref, fit suite immédiatement le Te Deum, pendant que le reliquaire contenant le corps, déposé devant la Confession de saint Pierre, était découvert et orné tout aussitôt de fleurs. Les Chevaliers du Saint-Sépulcre et huit hommes de la Garde Suisse constituent un piquet d'honneur. Après la vénération des reliques par les prélats, le cardinal Tedeschini chanta la Messe.

Le soir à 18h.30, 200.000 personnes attendaient le Souverain Pontife devant la basilique vaticane. C'est la troisième fois depuis le début de l'Année Sainte que l'affluence oblige le Pape à procéder sur la place Saint-Pierre aux fonctions les plus solennelles : canonisation de sainte Maria Goretti, le 24 juin 1950; proclamation du dogme de l'Assomption le 1^{er} novembre et en ce jour les honneurs à rendre au Bienheureux Pie X. Derrière la *sedia gestatoria*, s'avançaient vingt et un cardinaux; plus de cent quatre-vingts archevêques et évêques se

trouvaient réunis auprès du Corps diplomatique et de très nombreuses personnalités civiles.

Après s'être agenouillé quelques instants devant les reliques, le Pape debout, le dos tourné à l'autel, fit en italien le panégyrique du nouveau Bienheureux. Nous empruntons à *L'Ossevatore Romano*, édition hebdomadaire en langue française, n° 23 — 8 juin 1951, les extraits suivants de ce discours :

« Il fut un Pasteur et un bon Pasteur. Il paraissait être né pour cela. A toutes les étapes du chemin qui, petit à petit, le conduisait de l'humble foyer natal, pauvre de biens terrestres, mais riche de foi et de vertus chrétiennes, au sommet suprême de la Hiérarchie, l'enfant de Riese demeura toujours égal à lui-même, toujours simple, affable, accessible à tous, dans sa cure de campagne, dans sa stalle capitulaire de Trévis, à l'évêché de Mantoue, au siège patriarcal de Venise, dans la splendeur de la Pourpre romaine, et il continua à être ainsi dans la majesté souveraine, sur la *sedes gestatoria* et sous le poids de la tiare, le jour où la Providence, formatrice prévoyante des âmes, incita l'esprit et le cœur de ses pairs à remettre la houlette, tombée des mains affaiblies du grand vieillard Léon XIII, entre les siennes paternellement fermes. Le monde avait alors précisément besoin de telles mains.

» N'ayant pas pu écarter de sa personne le terrible poids du Souverain Pontificat, lui qui avait toujours fui les honneurs et les dignités, comme d'autres au contraire ont en aversion une vie ignorée et obscure, il accepta avec des larmes le calice des mains du Père divin.

» Mais une fois qu'il eut prononcé son *Fiat*, cet humble, mort aux choses terrestres et aspirant de tout son être aux célestes, démontra l'indomptable fermeté de son esprit, la vigueur virile, la grandeur du courage qui sont les prérogatives des Héros de la sainteté...

» Son zèle pour l'influence morale de l'Eglise a fait de lui un incomparable promoteur des sciences sacrées et profanes. Est-il nécessaire de rappeler la nouvelle impulsion donnée aux études bibliques ? l'efficace développement des études philosophiques et théologiques selon la méthode, la doctrine et les principes du Docteur Angélique ? Et, dans le domaine des sciences humaines, faut-il mentionner la réorganisation de l'Observatoire astronomique ? dans le domaine artistique, le renouveau de la musique sacrée, la réorganisation de la Pinacothèque ?

» Toutefois il n'est pas un mécène étranger aux sciences et aux arts ou un pur théoricien, satisfait d'assigner simplement un but, de donner un ordre, et de laisser ensuite aux autres l'entière exécution. Son œuvre, au contraire, apporte une contribution essentielle, elle donne une direction effective. S'abstenant sagement d'inutiles minuties, il descend cependant jusqu'au concret et au détail, précisant avec exactitude et sens pratique la voie à suivre, pour atteindre le but, facilement, rapidement, pleinement. C'est de la sorte qu'il travailla à la Codification du droit canon, qui peut être appelé le chef-d'œuvre de son Pontificat. Dès le début, il s'y décida avec le courage éclairé des grands, il affronta hardiment l'« *arduum sane munus* » et il s'y donna avec une assiduité infatigable.

» Et bien qu'il ne lui ait pas été donné — pour reprendre les paroles de son Successeur Benoît XV (cfr *Allocut. Consist.*, 4 décembre 1916 — *Acta Ap. Sedis*, vol. 8, pag. 466) — de mener au terme l'immense entreprise, lui seul toutefois doit être considéré comme l'auteur de ce Code (*is tamen unus huius Codicis habendus est auctor*) et son nom devra dès lors être toujours exalté comme celui d'un des plus illustres Pontifes dans l'histoire du droit canon, à côté d'un Innocent III, d'un Honorius III, d'un Grégoire IX.

» Si dans chacune de ces entreprises, il est toujours mû par le zèle pour la gloire de Dieu et pour le salut, le progrès des âmes, avec quelle sollicitude dut-il s'occuper des pasteurs mêmes du troupeau sacré puisque c'est d'eux que dépendent directement et immédiatement l'honneur de Dieu et la sanctification des âmes ? Cela ressort de ses efforts constants pour doter l'Épouse du Christ d'un clergé dont la sainteté et la doctrine soient à la hauteur de sa sublime mission. Et qui pourrait relire sans émotion la paternelle Exhortation « *Hærent animo* » (4 août 1908), reflet très pur de son âme sacerdotale, le jour du jubilé de son ordination ?

» Pénétré de la pensée de saint Paul que le prêtre est constitué pour les hommes dans toutes les choses qui regardent Dieu (cfr *Hébr.*, V, 1), il ne néglige rien de ce qui peut contribuer à un plus efficace exercice de ce sublime ministère.

» Avant tout, dans la diffusion d'une connaissance vive de la doctrine chrétienne. C'est ainsi qu'il promulgua de sages instructions pour en confirmer la nécessité, en déterminer l'objet, en établir la méthode (Encyclique *Acerbo animis*, 15 avril 1905). Cela ne suffit pas : lui-même veille à ce que soit composé un nouveau catéchisme pour adapter cet enseignement à tous les âges et à toutes les intelligences. Et cela ne lui suffit pas encore : certains dimanches, il commente personnellement le saint Évangile du jour aux fidèles des paroisses de Rome. A bon droit il fut donc appelé le Pape de la doctrine chrétienne.

» Le vide désolant que l'esprit sectaire du siècle avait creusé autour du sacerdoce, il se hâta de le combler grâce à l'active collaboration des laïcs dans l'apostolat. En dépit des circonstances adverses, voire stimulé par celles-ci, Pie X prend soin, s'il n'en est pas précisément l'initiateur, avec de nouvelles directives, de la formation d'un laïcat fort dans la foi, uni avec une parfaite discipline aux différents grades de la Hiérarchie ecclésiastique. Et tout ce qu'on admire, aujourd'hui, en Italie et dans le monde, dans le vaste domaine de l'Action catholique, démontre combien a été providentielle l'œuvre de notre Bienheureux, qui reflète sur lui une lumière, qu'il ne fut sans doute donné, durant sa vie, qu'à quelques-uns seulement de prévoir pleinement. Aussi les foules de l'Action catholique, parmi les âmes élues qu'elles évoquent et vénèrent comme guides et promotrices de leur mouvement salutaire, doivent à juste titre placer le Bienheureux Pie X.

» Un autre obstacle de la plus haute gravité s'opposait à la restauration d'une société chrétienne et catholique : c'est-à-dire d'une part la division au sein même de la société et, de l'autre, la rupture entre l'Église et l'État, particulièrement en Italie. Avec la largeur et la clarté de vues propres aux saints, il a su, sans permettre la plus petite atteinte aux principes immuables et inviolables, tracer les règles pour l'organisation d'une action populaire chrétienne, mitiger la rigueur du « *non expedit* », et préparer bien à l'avance le terrain pour la conciliation qui devait apporter la paix religieuse en Italie.

» Mais ce qui est particulièrement le propre de ce Pontife est d'avoir été le Pape de la sainte Eucharistie en notre époque. Là l'harmonie et la communion intimes de sentiments chez le Vicaire du Christ avec l'esprit même de Jésus resplendissent de reflets presque divins. Si Nous Nous taisions sur ce point, la foule des enfants d'hier et d'aujourd'hui se lèverait pour chanter hosannah à Celui qui sut abattre les barrières séculaires, qui les tenaient éloignés de leur Ami des tabernacles. Ce n'est que dans une âme sagement candide et évangéliquement enfantine comme la sienne que pouvait trouver un ferme écho l'ardent soupir de Jésus : Laissez venir à moi les petits enfants ! et en même temps la compréhension du si doux désir de ceux-ci d'accourir vers les bras ouverts du Rédempteur divin. Ce fut ainsi lui qui donna Jésus aux enfants et les enfants à Jésus. Si Nous le passions sous silence, les autels mêmes du Saint-Sacrement en parleraient pour attester la floraison

exubérante de sainteté, qui par l'œuvre de ce Pontife de l'Eucharistie s'est épanouie en d'innombrables âmes, pour lesquelles la communion fréquente et quotidienne est désormais une règle fondamentale de perfection chrétienne...

» Que devait signifier, Nous demandions-Nous au début, le nom de Pie X ? Il Nous semble maintenant le voir clairement.

» Par sa personne et par son œuvre, Dieu a voulu préparer l'Eglise aux nouveaux et durs devoirs qu'un avenir agité lui réservait. Préparer opportunément une Eglise unie dans la doctrine, solide dans la discipline, efficiente dans ses Pasteurs; un laïcat généreux, un peuple instruit; une jeunesse sanctifiée dès les premières années; une conscience chrétienne vigilante à l'égard des problèmes de la vie sociale. Si aujourd'hui l'Eglise de Dieu, loin de reculer devant les forces destructrices des valeurs spirituelles, souffre, combat et par vertu divine progresse et rachète, cela est dû en grande partie à l'action prévoyante et à la sainteté de Pie X. Il apparaît manifeste aujourd'hui que tout son Pontificat fut surnaturellement orienté selon un dessein d'amour et de rédemption pour disposer les esprits à affronter nos propres luttes et pour assurer nos victoires et les futures. »

Au soir de cette grande journée, la façade et la coupole de Saint-Pierre ainsi que la colonnade du Bernin furent illuminées, comme lors des plus importantes canonisations. Les jours suivants, des cérémonies religieuses se succédèrent à la basilique vaticane. Dans la soirée du 4 juin, une heure d'adoration pour prêtres fut organisée par deux mouvements auxquels le Bx Pie X s'était particulièrement intéressé : les Prêtres adorateurs et l'Union apostolique. Les membres du Congrès des Directeurs et Professeurs des Séminaires d'Italie s'étaient unis à eux, ainsi qu'un clergé séculier et régulier très nombreux.

Les 5, 6 et 7 juin, eut lieu le triduum solennel de béatification avec messes et prédications par divers cardinaux. Dans la nuit du 5 au 6, une veillée eucharistique commença à 22 h. 30 pour s'achever à minuit par une messe de communion générale, accompagnée de multiples messes à divers autels.

L'on dut prolonger jusqu'au soir du dimanche 10 juin l'exposition de la châsse, tant était grande l'affluence des fidèles qui du matin au soir se pressaient pour honorer les reliques du nouveau Bienheureux.

Le bref de béatification n'entrevoit ce triduum solennel que dans les quatre diocèses où le culte est permis pour l'instant. Mais en dehors de ceux-là, s'esquissent ailleurs déjà d'autres hommages au Bienheureux Pie X, tant il est vrai que son exaltation est, plus que toute autre, chose d'Eglise.